

Metz, le 6 janvier 2026

N° 008 /ARM/SCA/PFC Est/BEJ/NP  
N°RPAA : 3

## **D E C I S I O N**

Portant délégation de signature en matière de marchés publics de la plate-forme commissariat Est (PFC E)

**Le commissaire général de 2<sup>ème</sup> classe Nicolas CHARRUAU**

**Commissaire général délégué  
Directeur de la plate-forme commissariat Est**

Vu le code de la commande publique ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu le décret n°2016-361 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics de défense et de sécurité ;

Vu le décret n°2007-482 du 29 mars 2007 autorisant la ministre de la défense à déléguer ses pouvoirs en matière de marchés publics et d'accords-cadres, notamment son article 2 ;

Vu l'arrêté du 28 février 2019 portant organisation du service du commissariat des armées ;

Vu l'arrêté du 22 juin 2007 portant désignation des personnes n'appartenant pas à l'administration centrale signataires des marchés publics et des accords-cadres au ministère de la défense ;

Vu la décision de nomination du commissaire général de 2eme classe Nicolas CHARRUAU en tant que commissaire général délégué, directeur de la PFC Est n°1488/ARM/SCA/NP du 18 juin 2025

## DECIDE

### Article 1<sup>er</sup>:

Délégation de signature est donnée pour tous les actes relatifs à la procédure, à l'exécution et au suivi des marchés publics d'un montant total inférieur à 10 000 000 € H.T. à **madame l'attachée principale Chrystel DA COSTA**, directrice adjointe « métiers » de la plate-forme commissariat Est et au **commissaire principal Cyril DURUPT**, chef de la division achats publics, à **madame l'attachée principale Adeline HEBENSTREIT**, adjointe au chef de la division achats publics et au **commissaire aspirant Julien MARTINEZ**, adjoint au chef de la division achats publics.

### Article 2:

Délégation est donnée à **madame l'attachée d'administration d'Etat Nathalie GUERRA**, cheffe du bureau achats publics de la division achats publics et à **madame l'attachée d'administration Nadia AHMED ALLAoui** adjointe à la cheffe du bureau achats publics pour signer :

- les demandes de compléments d'information (OUV 6) pour toutes les procédures passées par le bureau achats publics ;

-les procès-verbaux d'ouverture des plis ;

-les demandes d'ATTRI aux candidats pressentis.

Elles reçoivent également délégation pour approuver :

-les avis de publication et des avis d'attribution des plateformes dédiées ;

-les modificatifs apportés au dossier de consultation des entreprises pendant la phase de consultation ;

-les réponses apportées aux questions des opérateurs économiques pendant la phase de consultation.

Article 3:

Les attaches de signature sont les suivantes :

Pour le commissaire général de 2<sup>ème</sup> classe Nicolas CHARRUAU  
Commissaire général délégué  
Directeur de la plate-forme commissariat Est  
et par délégation  
Madame l'APAE Chrystel DA COSTA  
directrice adjointe « métiers » de la plate-forme achats commissariat Est

Pour le commissaire général de 2<sup>ème</sup> classe Nicolas CHARRUAU  
Commissaire général délégué  
Directeur de la plate-forme commissariat Est  
et par délégation  
Le commissaire principal Cyril DURUPT  
Chef de la division achats publics

Pour le commissaire général de 2<sup>ème</sup> classe Nicolas CHARRUAU  
Commissaire général délégué  
Directeur de la plate-forme commissariat Est  
et par délégation  
Madame l'APAE Adeline HEBENSTREIT  
Adjointe au chef de la division achats publics

Pour le commissaire général de 2<sup>ème</sup> classe Nicolas CHARRUAU  
Commissaire général délégué  
Directeur de la plate-forme commissariat Est  
et par délégation  
le commissaire aspirant Julien MARTINEZ  
Adjoint au chef de la division achats publics

Pour le commissaire général de 2<sup>ème</sup> classe Nicolas CHARRUAU  
Commissaire général délégué  
Directeur de la plate-forme commissariat Est  
et par délégation  
madame l'AAE Nathalie GUERRA  
Cheffe du bureau achats publics

Pour le commissaire général de 2<sup>ème</sup> classe Nicolas CHARRUAU  
Commissaire général délégué  
Directeur de la plate-forme commissariat Est  
et par délégation  
madame l'AAE Nadia AHMED ALLAOUI  
adjointe à la cheffe du bureau achats publics

Article 4:

La présente décision annule et remplace toute disposition antérieure prise sur le même sujet.

Article 5:

Cette décision sera enregistrée au registre de publicité des actes administratifs de la plate-forme commissariat Est et sur le site achats.defense.gouv.fr.

Original signé

**Le commissaire général de 2<sup>ème</sup> classe Nicolas CHARRUAU**

**Commissaire général délégué  
Directeur de la plate-forme commissariat Est**

DESTINATAIRE(S) :

- PFC tous bureaux

COPIE(S) :

- A/C.

